



TOURNOI INDIVIDUEL HANDICAP 28 et 29 juin 2025 BOWLING DE CHALLANS Règlement



ORGANISATION :

Les samedi 28 et dimanche 29 juin 2025, le **BOWLING CLUB DE CHALLANS** organise un tournoi individuel handicap pour 48 joueurs.

LIEU :

Ce tournoi aura lieu sur les pistes du bowling « **LE NAGADA** », 3 rue Marcel Pagnol, 85300 CHALLANS.

GENERALITES :

Ce tournoi homologué par la FFBSQ est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés, en règle avec la Fédération, et répondra aux dispositions du règlement sportif en vigueur.

Tout litige sera tranché par l'arbitre du tournoi ou le directeur de la compétition (Daniel Madelaine).

HANDICAP :

Pour chaque joueur, le handicap est calculé à 70% de la différence entre 220 et sa moyenne. C'est la valeur indiquée dans la colonne « Handicap » du dernier listing paru sur le site de la FFBSQ qui sera appliquée. Le handicap maximum est de 70.

DEROULEMENT :

Le tournoi s'effectuera en deux phases.

Phase 1 :

La piste pour la première série sera tirée au sort par le logiciel LeXer.

Chaque joueur effectuera 8 lignes en 4 séries de 2 lignes avec un décalage de 2 pistes vers la droite pour les pistes paires et vers la gauche pour les pistes impaires à l'issue de chaque série. Ainsi chaque joueur jouera une série sur chacune des paires de pistes du bowling.

A l'issue de ces 8 lignes, un classement handicap sera établi, de la 1^{ère} à la 48^{ème} place. Les égalités seront départagées par la dernière ligne handicap jouée, au bénéfice du score le plus élevé. En cas de nouvelle égalité, on retiendra l'avant dernière ligne et ainsi de suite...

Phase 2 :

50 % des quilles réalisées le samedi handicap inclus seront conversés pour la phase 2.

Les 48 joueurs seront répartis dans 3 poules en fonction de leur classement : petite finale, moyenne finale et grande finale. Les joueurs effectueront deux séries de 3 lignes avec un décalage de 2 pistes à droite à l'issue de la première série. Les pistes seront attribuées en fonction du classement du samedi.

Un classement sera établi dans chaque finale en tenant compte des 14 lignes jouées : 50 % des quilles obtenues le samedi handicap inclus plus les quilles réalisées handicap inclus lors des 6 lignes de la finale.

En cas d'égalité, ce sont les règles de la phase de qualification qui seront appliquées.

INSCRIPTION :

Inscription obligatoire sur le site du club :

<https://bcc85.fr/tournois/2024-2025/juin/inscription/>

Joueurs inscrits et liste d'attente :

<https://bcc85.fr/tournois/2024-2025/juin/joueurs-inscrits/>

ENGAGEMENT :

Le montant de l'engagement est de **82 €** par joueur (14 lignes pour tous).

Règlement par chèque :

Après avoir reçu confirmation par e-mail de la prise en compte de l'inscription, un chèque de **82 €** à l'ordre du « **BOWLING CLUB DE CHALLANS** » devra être adressé à l'adresse suivante : BOWLING CLUB DE CHALLANS, 5 impasse des Frênes, 85800 Le Fenouiller.

Les chèques ne seront déposés qu'après le tournoi.

En cas de forfait d'un joueur, son chèque sera encaissé, à moins qu'un joueur de remplacement puisse être trouvé avant le début de la compétition. Dans ce cas, son chèque sera détruit. De même au cas où le tournoi ne pourrait pas avoir lieu.

Règlement par virement :

L'inscription peut également être réglée par virement au bénéfice du club :

IBAN : FR76 1380 7008 1432 4210 6062 950

BIC : CCBPFRPPNAN

Dans ce cas, en cas de forfait, si un remplaçant est trouvé avant le début de la compétition, le club remboursera le joueur par virement également. De même au cas où le tournoi ne pourrait pas avoir lieu.

L'inscription du joueur ne sera définitive qu'à réception de son règlement.

Pour toute demande d'information : contact@bcc85.fr ou Patrick DUMOLEYN : 06 60 42 48 01

LISTE D'ATTENTE :

Une fois le tournoi complet, des joueurs supplémentaires pourront s'inscrire en liste d'attente via le formulaire d'inscription indiqué ci-dessus.

Le club se réserve le droit d'annuler la participation de joueurs n'ayant pas fait parvenir leur chèque d'engagement après les avoir alertés par e-mail et en leur laissant une semaine pour régulariser. Les places ainsi libérées seront attribuées aux joueurs en liste d'attente par ordre d'inscription.

HORAIRES (boules d'essai) :

Phase 1 - samedi 28 juin – 4 x 2 lignes – 3 poules de 16 joueurs – 2 joueurs par piste :

Poule A : 8H30–12H00 - Reconditionnement

Poule B : 12H30–16H00 - Reconditionnement

Poule C : 16H30–20H00 – Priorité aux joueurs habitant à plus de 60 kms de Challans.

Phase 2 – dimanche 29 juin – 2 x 3 lignes – 3 poules de 16 joueurs – 2 joueurs par piste :

Petite finale : Joueurs classés de la 48^{ème} à la 33^{ème} place – 9H30-12H00 - Reconditionnement

Moyenne finale : Joueurs classés de la 32^{ème} à la 17^{ème} place – 12H30-15H00 -
Reconditionnement

Grande finale : Joueurs classés de la 16^{ème} à la 1^{ère} place – 15H30-18H00

Remise des prix après chaque poule.

INDEMNITES :

	Petite finale	Moyenne finale	Grande finale
1 ^{er}	60,00 €	100,00 €	140,00 €
2 ^{ème}	50,00 €	90,00 €	130,00 €
3 ^{ème}	40,00 €	80,00 €	120,00 €
4 ^{ème}	30,00 €	70,00 €	110,00 €
5 ^{ème}		60,00 €	100,00 €
6 ^{ème}			90,00 €

BILAN FINANCIER :

Recettes		Dépenses	
Engagements : 48 joueurs x 82 €	3.936,00 €	Lignage : 672 lignes x 3,60 €	2 419,20 €
Sponsors	41,20 €	Frais d'organisation	288,00 €
		Indemnités	1.270,00 €
Total	3.977,20 €	Total	3.977,20 €

